

Annexe 4.1 Légende du plan de masse

LEGENDE	
	Clôture : Hauteur 2m
	Portail d'accès : Longueur 5m x Hauteur 2m
	Route Departementale
	Chemin
	Réserve incendie 30m ³
	Limite cadastrale
	Poste de transformation : Largeur 2,8m x Hauteur 3,0m x Longueur 6,7m
	Zone témoin
	Zone SDIS : 5 m